



**HAL**  
open science

## “ Je suis sollicitée du matin au soir ” : l’articulation travail-famille pendant le confinement du printemps 2020

Myriam Chatot, Alexandra Piesen, Valerya Viera Giraldo

### ► To cite this version:

Myriam Chatot, Alexandra Piesen, Valerya Viera Giraldo. “ Je suis sollicitée du matin au soir ” : l’articulation travail-famille pendant le confinement du printemps 2020. *Temporalités : revue de sciences sociales et humaines*, 2021, 34-35, 10.4000/temporalites.9014 . hal-04443366

**HAL Id: hal-04443366**

**<https://hal.science/hal-04443366>**

Submitted on 7 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Temporalités

Revue de sciences sociales et humaines

34-35 | 2021  
Temps confinés

---

## « Je suis sollicitée du matin au soir » : l’articulation travail-famille pendant le confinement du printemps 2020

*“I’m in demand from morning to night”: work-family articulation during the spring 2020 lockdown*

*“Me demandan de la mañana a la noche”: articulación vida laboral-vida familiar durante el confinamiento de la primavera del 2020*

MYRIAM CHATOT, ALEXANDRA PIESEN ET VALERYA VIERA GIRALDO

<https://doi.org/10.4000/temporalites.9014>

---

### Résumés

Français English Español

Le confinement du printemps 2020 en France offre une fenêtre d’observation privilégiée pour étudier l’articulation travail-famille dans les couples hétérosexuels avec enfants. Loin de constituer une remise en cause de la répartition genrée des responsabilités professionnelles et domestiques, cette période a au contraire contribué à renforcer les normes de disponibilité parentale (et surtout maternelle) à l’enfant et les inégalités conjugales concernant le travail reproductif. En effet, la présence étendue des membres de la famille au domicile a induit une augmentation du travail ménager et parental à réaliser, et un besoin accru d’organisation de la vie familiale, dans un contexte d’incertitude. Ce travail domestique supplémentaire a été pris en charge majoritairement par les femmes, exacerbant la « disponibilité permanente » attendue d’elles dans la sphère privée. Or, l’impossibilité de déléguer une partie du travail ménager et parental à des relais extérieurs au foyer et (dans certaines familles) au conjoint a exacerbé pour les mères la concurrence entre temps professionnel, temps parental et domestique et temps de repos, au détriment de ce dernier.

The lockdown that occurred in Spring 2020 in France allows researchers a unique opportunity to study work-life balance among heterosexual couples with children. During this period, gender allocation of work and domestic responsibilities wasn’t shifted. On the contrary, gender norms concerning parenting and housework (maternal availability, domestic work as a woman’s duty) were reinforced. Presence of family members for a longer period of time increased the need for housework and parental work. In addition, uncertainty raised the need for organization of family life. Women had to take over this increased care work, which exacerbated continuous availability women are supposed to perform to other family members. Since they couldn’t delegate part of housework nor childcare outside of the home (and sometimes nor to their spouse), mothers faced



higher competing devotion between paid work, care work and rest than usual, at the cost of the later.

El confinamiento de la primavera del 2020 en Francia ofrece una ventana de observación privilegiada para estudiar la relación trabajo-familia en parejas heterosexuales con hijos. Lejos de haber cuestionado la distribución de las responsabilidades profesionales y domésticas en función del género, este periodo contribuyó a reforzar las normas de disponibilidad de los padres (y especialmente de las madres) para con el niño, así como las desigualdades conyugales relativas al trabajo reproductivo. En efecto, la mayor presencia de los miembros de la familia en el hogar provocó un aumento de las tareas domésticas y parentales a realizar, y una mayor necesidad de organizar la vida familiar, en un contexto de incertidumbre. Este trabajo doméstico adicional fue asumido mayoritariamente por las mujeres, agravando la “disponibilidad permanente” que se espera de ellas en la esfera privada. La imposibilidad de delegar parte del trabajo doméstico y parental en el cónyuge, y en relevos fuera del hogar (al menos en el caso de algunas familias) exacerbó la competencia entre el tiempo profesional, parental y doméstico y el tiempo de descanso de las madres, en detrimento de este último.

---

## *Entrées d'index*

**Index de mots-clés :** Confinement, genre, articulation travail-famille, division sexuelle du travail, parentalité, travail domestique, télétravail, scolarité à distance

**Index by keyword:** Lockdown, gender, work-life balance, gender-based division of labour, parenting, housework, remote work, remote schooling

**Indice de palabras clave:** Confinamiento, género, articulación trabajo-familia, división sexual del trabajo, parentalidad, trabajo doméstico, teletrabajo, educación a distancia

---

## *Texte intégral*

# Introduction

1 Le premier confinement ou confinement « strict », qui a duré en France du 17 mars au 11 mai 2020, a constitué un bouleversement des emplois du temps et des routines ordinaires des familles (Damsholt, 2020), notamment avec la fermeture des lieux publics déclarés « non indispensables », ainsi que les établissements scolaires, universitaires ou d'accueil collectif qui reçoivent plus de 10 enfants. De nombreuses entreprises ont dû fermer leurs portes ou adapter les conditions de travail des salarié-e-s (Haute, 2020). Or, l'activité professionnelle et l'école fournissent des cadres temporels (Grossin, 1996) qui structurent l'ordinaire de la vie familiale<sup>1</sup> (Hachet, 2018). Le confinement a donc représenté pour les familles une (ré)internalisation au sein du foyer d'activités auparavant réalisées dans des espaces différents ou déléguées (prise en charge des enfants par les grands-parents ou des baby-sitters, réalisation de certaines tâches ménagères par un-e employé-e à domicile). Ce décroisement des activités met à mal les frontières tracées entre différents territoires temporels (profession, foyer, loisirs) (Ponsin, 2018), y compris celles de « distanciation subjective » (Fusulier, Laloy, Sanchez, 2009). De fait, le confinement a souvent représenté pour les parents un enchevêtrement du travail productif et reproductif<sup>2</sup> (Safi, Coulangeon, Ferragina *et al.*, 2020) et une pression temporelle accrue, en particulier pour les mères, dans plusieurs pays de l'OCDE (Alon, Doepke, Olmstead-Rumsey *et al.*, 2020, Andrew, Cattan, Costa Dias *et al.*, 2020 ; Cannito, Scavarda, 2020 ; Manzo, Minello, 2020 ; Charlap, Grossetti, 2021 ; Hjálmsdóttir, Bjarnadóttir, 2021).

2 Cet enchevêtrement des activités dans le domicile a imposé aux parents un travail temporel (Flaherty, 2011) de restructuration du quotidien, travail commun aux individus dont l'activité professionnelle (ou la recherche d'activité professionnelle) pénètre le foyer : reconstruction de rythmes et de rituels afin de séparer les temps, affectation d'une pièce ou d'un endroit à l'activité professionnelle ou scolaire, etc. (Jarty, 2009 ; del Río Carral, Fusulier, 2013 ; Demazière, Zune, 2019). Or, la gestion des enfants pendant la journée et plus largement la prise en charge du travail reproductif



nécessite des parents une posture temporelle de disponibilité (Bessin, Gaudart, 2009) propre au travail de *care*, afin de gérer les sollicitations des enfants, prioriser parmi les différentes tâches à réaliser, anticiper et coordonner l'activité des différents membres de la famille afin de produire un temps familial partagé (La Valle, 2009, Medved, 2004), etc. Ce travail d'orchestration (Glaude, de Singly, 1986) de la vie familiale est traditionnellement assigné aux femmes, dont est attendue une « disponibilité permanente » (Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel, Sonthonnax, 1985 ; Bloch, Buisson, 1999) envers les autres membres de la famille, là où les hommes font généralement preuve d'une « paternité conditionnelle », arguant d'un manque de disponibilité lié à l'engagement dans la sphère professionnelle (Modak, Palazzo, 2002). Cette différence dans le rapport au temps familial implique une différence d'expérience des temps : superposition des temps pour les femmes, temps cloisonnés pour les hommes (de Singly, [1996] 2016). L'objectif de cet article est de montrer que bien que l'argument de la disponibilité ne tienne plus dans le cadre du confinement du printemps 2020 (dans la mesure où dans de nombreux couples, les deux parents étaient au domicile), les sollicitations adressées aux femmes ont été exacerbées. Ces dernières ont donc été plus que jamais sommées de mettre leur temps au service d'autrui, du fait des normes contemporaines de maternité exigeant des femmes « vigilance continue et disponibilité totale » (Ramos, Kertudo, 2014, p. 46), mais aussi parce que l'orchestration de la vie familiale nécessite un réajustement permanent, réajustement relatif au travail de *care* qui implique d'agir « au bon moment » et de s'adapter aux imprévus : « Bien que, parallèlement, le temps de travail domestique se caractérise aussi par sa rigidité et son inflexibilité, dans la mesure où toute une série de routines quotidiennes peut difficilement être retardée, la demande dans le milieu domestique exige une mise à disposition totale et, en ce sens, le temps donné devient flexible et élastique. Le temps donné dans le milieu domestique ne connaît pas de calendriers ou de prédispositions temporelles, même s'il demande beaucoup de prévision et d'anticipation, il est difficile qu'il se guide par un calcul rationnel prédictible, parce que la demande peut surgir à n'importe quel moment, il faut faire les choses quand elles arrivent, au moment opportun. » (IZA, 2009, P. 110).

- 3 Or, la « culture temporelle »<sup>3</sup> du confinement a réaffirmé le primat du temps familial, en particulier de la disponibilité vis-à-vis des enfants, sans que l'engagement dans la sphère professionnelle ne soit remis en cause<sup>4</sup>. Pourtant, l'augmentation du travail reproductif pendant cette période (souvent en parallèle du travail productif) a mis à mal cet idéal de disponibilité maternelle à la famille (à la fois en termes de temps consacré aux enfants et de travail émotionnel de patience et de bienveillance). En effet, si les pères ont accru leur investissement dans la sphère privée lors du confinement, l'orchestration de la vie familiale a mobilisé des ressources et des compétences inégalement réparties parmi les mères, dessinant une pluralité de logiques d'articulation entre travail et famille.

### Méthodologie de l'enquête

Neuf chercheur-euse-s du réseau Articulation des temps sociaux (RT48), de l'Association française de sociologie, se sont réuni-e-s dès le début de la pandémie dans un Collectif d'analyse des familles en confinement (CAFC)<sup>5</sup>. Ils et elles ont alors mené une série d'entretiens, avec des mères (15) mais parfois aussi des pères (2), recruté-e-s *via* leur cercle de connaissances ou sur leurs terrains d'enquête passés ou présents, pour cerner l'expérience de cet événement pour les familles. Deux critères ont été retenus pour constituer l'échantillon : un critère d'homogénéisation, en portant notre attention sur les parents hétérosexuels avec des jeunes enfants à charge (bien conscients de se limiter aux formes familiales majoritaires) ; et un critère de diversification, en incluant des milieux socioéconomiques et culturels variés couvrant le découpage entre les classes populaires, moyennes et aisées.



Dix-sept familles vivant en France ont été suivies de mars à fin juin 2020 par des entretiens téléphoniques réguliers (près de 90 entretiens au total). En nous adressant principalement aux mères en tant que principales pourvoyeuses de soins, nous travaillons prioritairement sur l'expérience du confinement du point de vue des femmes, mères et conjointes. Les enquêté·e·s ont été soumis·e·s à un premier entretien long pour retracer les caractéristiques sociales de la famille et son cadre de vie, puis à des entretiens hebdomadaires plus courts pour suivre les (ré)ajustements de l'organisation familiale tout le long de la période.

## La culture temporelle du confinement

- 4 Le premier confinement a été porteur de normes temporelles propres, fixant des usages légitimes ou illégitimes des temps (Darmon, Dulong, Favier, 2019) et matérialisées dans le sens donné aux temporalités (Halbwachs, 1947) et leur appropriation par les enquêté·e·s. Leurs conceptions et représentations du temps nous permettent d'identifier une culture temporelle du confinement puérocentrée.

### Confiné·e·s en famille

- 5 L'arrêt de certaines activités dans les premières semaines du confinement a conduit certain·e·s enquêté·e·s (ou leurs enfants) à assimiler cette période à un temps de vacances. Cet apparent relâchement temporel, qui concerne en réalité les classes sociales supérieures (Cayouette-Remblière, Lambert, 2021), se fonde sur la disparition de certains temps considérés comme contraignants (certains « temps morts » comme les transports), semblant induire un « gain » de temps. Cette impression repose également sur le présupposé que les individus auraient l'occasion de construire eux-mêmes leurs cadres temporels. Or, cette autonomie temporelle n'est qu'apparente, puisque les institutions continuent à contraindre le temps des individus confinés, par exemple par les échéances de rendu des devoirs des enfants. Les contraintes temporelles qui pèsent sur les individus avant le confinement continuent donc à façonner leurs journées.
- 6 Par ailleurs, le « milieu temporel » (Grossin, 1996) du confinement a véhiculé ses propres normes. Les médias se sont ainsi fait l'écho des « bonnes pratiques » de confinement, en recommandant la pratique d'activités souvent distinctives telles que la lecture ou le yoga. Laurent (fonctionnaire municipal en télétravail, conjointe vendeuse dans un magasin d'alimentation, deux enfants de 5 ans) explique par exemple se « *ménage[r] un petit temps pour souffler* » dès que la vie de famille le lui permet et se réjouit d'avoir pu finir de lire « *un gros pavé* » pendant les premières semaines de confinement. Comme lui, d'autres familles ont « profité » des premières semaines de confinement pour relâcher un peu la cadence caractéristique d'une vie de bi-actifs avec des enfants en bas âge. Les matinées sont vécues avec moins de précipitations : réveils relâchés et longs petits-déjeuners en famille.

Ils ne se réveillent pas trop tôt. Donc quand ils se réveillent, nous on se lève. Le truc qui s'est un peu mis en place de façon implicite, et ce qui n'était pas toujours le cas avant, c'est qu'il y en a un qui se lève, qui s'occupe des enfants, l'autre il peut prendre plus son temps. [...] et puis du coup on prend le petit-déj'. On fait un peu traîner, enfin on prend vraiment le temps de bien manger. Et puis finalement, on se retrouve souvent tous les quatre à prendre le petit-déj' ensemble. (Fabienne, ex-intermittente en reconversion de kinésiologie en distanciel, conjoint monteur dans l'audiovisuel au chômage, deux enfants de 1 et 3 ans)

- 7 Le primat est donc donné à un usage qualitatif du temps, et plus particulièrement du temps passé en famille. Nos enquêté·e·s partagent l'idée qu'un « bon » confinement est synonyme de passer du temps de qualité en famille.



Je la trouve [cette période] agréable parce que je passe du temps en famille et je n'ai pas cette possibilité-là le reste de l'année ou en tout cas beaucoup moins, de vraiment être avec mon petit, mon amoureux, enfin vraiment qu'on passe du temps tous ensemble, donc ça, c'est vraiment agréable parce que c'est du temps qu'on gagne ensemble. Après, c'est reposant parce qu'on se couche plus tard, mais on se lève plus tard, le fait de travailler à la maison, il y a moins cette histoire de transports en commun, c'est moins la course. (Myriam, cadre de la fonction publique en télétravail, conjoint professeur des écoles en maternelle en télétravail, un fils de 2 ans)

- 8 Ce ralentissement du rythme permettrait une resynchronisation des « familles désarticulées », pour reprendre l'expression de Laurent Lesnard (2009), qui n'est possible dans notre échantillon que parce qu'aucune des familles n'est constituée d'un couple de « travailleur·euse·s essentiel·le·s » travaillant tou·te·s les deux « sur site ». Le confinement constitue l'occasion d'« apprécier un peu ce que l'on a chez soi » (Laurent) et de redécouvrir ses proches. Par exemple, Fabienne raconte :

Mon conjoint est quelqu'un qui n'exprime pas du tout ses émotions. Quelqu'un qui peut paraître très froid au premier abord, très fermé sur lui-même. Et le confinement m'a permis de découvrir ses émotions.

- 9 Ainsi, les normes temporelles du confinement consistent moins en un « ressourcement » individuel qu'en une valorisation du temps en famille. L'usage légitime du temps apparaît dans cette perspective casser la cadence capitaliste (Thompson, 1967) au profit d'un temps qualitatif. Cette norme d'usage du temps au profit du collectif, en investissant les liens sociaux au sein de la famille restreinte, concerne plus particulièrement le temps parental.

## Le bien-être enfantin comme leitmotiv

- 10 La culture temporelle du confinement s'est centrée sur le bien-être enfantin, prolongeant les normes contemporaines de parentalité, caractérisées par leur puérocentrisme croissant (Hays, 1996 ; Chauffaut, Dauphin, 2012 ; Lee, Bristow, Faircloth *et al.*, 2014 ; Martin, 2014). Pendant le confinement, ce souci se manifeste par le souhait des parents que leurs enfants « *garde[nt] un rythme* » (Jennifer, étudiante en coiffure, conjoint ouvrier qualifié en chômage partiel, quatre enfants entre 3 et 16 ans) calqué sur l'institution scolaire, en termes d'horaires de sommeil notamment. Cette volonté des parents de stabiliser le cadre temporel des enfants est présentée à la fois comme une mesure de préservation (afin qu'ils ne souffrent pas de confusion des temps, ou d'ennui) et comme une anticipation du « retour à la normale », notamment la réouverture de l'école. Cette préservation de cadres temporels peut également prendre la forme d'un découpage de la journée en temps de natures distinctes :

C'est bien, parce qu'on a réussi à mettre en place un rythme quand même de journée. [...] En général on arrive à bien découper la journée par moments. [...] Et donc on va travailler le matin parce qu'on n'est quand même pas censé... C'est pas non plus les vacances, donc on est censé les faire travailler. Donc il y a l'école... On va dire il y a l'école à la maison le matin. Et l'après-midi, c'est plus détente avec en début d'après-midi les travaux dans le jardin. (Laurent)

- 11 Cependant, les mères de classes populaires expriment souvent des difficultés à créer ou à maintenir ces cadres temporels au cours du confinement. Ces dernières sont dues en partie à leur manque de ressources (matérielles et en termes de familiarité avec la chose scolaire) pour recréer les temps scolaires.

Il fallait quand même que je gère les devoirs sachant que de fait, ici, on est cinq scolarités avec un seul PC. [...] Donc ça a été un peu compliqué, surtout que la première semaine, les professeurs ils ont dû paniquer, et ils nous ont bombardés, bombardés de devoirs. Les filles n'ont jamais eu autant de cours. [...] On s'en sortait pas. Donc on faisait ce qu'on pouvait, mais au final le mercredi, on était



censé se reposer, on ne pouvait pas puisqu'on n'avait pas réussi à finir tous les devoirs du lundi et du mardi. Et puis le samedi et le dimanche, c'était pareil. On était censé lâcher prise, et puis au final on pouvait pas puisque les devoirs n'étaient pas terminés non plus. Donc en gros ce qu'on n'avait pas terminé la semaine, on le rattrapait le mercredi et le samedi et le dimanche. (Jennifer)

12 Les parents d'enfants en maternelle ou en primaire ont dû jouer les intermédiaires entre les consignes professorales et leurs enfants : aller sur le site de l'école et communiquer avec les enseignants, imprimer ou recopier les consignes, préparer le matériel adéquat. Ce travail est facilité par la détention de capital culturel, aussi bien pour surveiller les leçons que pour moduler la charge scolaire en fonction de l'attitude de l'enfant ; tandis que les mères de classes populaires, comme Jennifer citée plus haut, manifestent une forme de « bonne volonté scolaire » (Beaud, 2013) et imposent à leurs enfants la totalité des devoirs prescrits.

13 La vie confinée des mères se caractérise par de longues périodes journalières en présence des enfants, les autres activités de la vie quotidienne s'articulant autour d'eux. Celles qui télétravaillent décrivent par exemple leurs journées de travail comme fractionnées et souvent interrompues par les enfants qui les « réclament » (Bernadette, administratrice d'un musée public en télétravail, conjoint ingénieur informatique en télétravail, deux filles de 2 et 5 ans) :

Je me suis organisée moi, parce qu'avec eux c'est pas possible de faire du télétravail dans la journée (rires). Après ils sont petits donc ils comprennent pas forcément tout le temps que je suis sur mon ordinateur et que je peux pas m'occuper d'eux. [...] L'après-midi, je fais [du télétravail] le mardi, jeudi, samedi. Samedi matin. [...] Je fais deux heures. Et ils savent que, pendant ces deux heures-là, je suis à l'étage, et il faut me laisser tranquille à l'étage. Donc Papa il est en bas, avec des jeux de société. Après il sait que s'il a besoin, il m'appelle, je vais décrocher de mon télétravail et puis je vais venir. Mais les enfants savent. (Nathalie, fonctionnaire municipale en télétravail, conjoint autoentrepreneur multiservices inactif en raison du confinement, trois enfants de 5, 5 et 7 ans)

14 Ces sollicitations n'interviennent pas seulement pendant le temps consacré au travail professionnel. Pour Coralie, les occasions d'avoir un temps pour soi sont rarement respectées par ses filles, y compris après l'heure de coucher :

Hier soir, je me suis posée. J'ai pris un bain. Et je commençais à me détendre et là il y a la porte... Il y a la porte qui s'ouvre. Et la petite. La petite, elle avait enlevé son pyjama : « moi aussi maman, je vais prendre mon bain. » Et j'ai dit : « non mais attends, tu es censée dormir là déjà, depuis une demi-heure. » [...] Alors bon, tu sors de la douche parce que Baptiste [son conjoint] était parti fumer sa cigarette dehors. Donc tu sors du bain. Tu vas recoucher. [...] Voilà mais après c'est les enfants. C'est le jeu... (Coralie, technicienne agricole en congé maternité, conjoint salarié d'une coopérative agricole, deux filles de 3 et 6 ans)

15 Bien que cette disponibilité permanente des mères envers les enfants ne soit pas réellement remise en question, les tensions dans l'articulation des temps sociaux se manifestent surtout dans la fatigue induite par ces « multiples journées » et en particulier la performance d'une disponibilité subjective pour « bien » s'occuper des enfants. Cette « fatigue » peut empêcher certaines mères de réaliser le travail émotionnel (Hochschild, 2017) de « patience » à l'égard des autres membres de la famille.

16 Le rythme du confinement est donc donné par les enfants, les mères modelant leurs journées en fonction des moments d'interaction ou de surveillance plus relâchée des enfants, et de « l'aide » que peuvent leur apporter leurs conjoints, souvent décrite par elles comme suppléant de ponctuelles indisponibilités maternelles. Or, les périodes de relâchement de l'attention maternelle (par exemple pendant que les enfants dorment ou sont pris en charge par leur père) ne sont pas affectées à un temps de repos, mais à l'activité professionnelle ou aux tâches ménagères, donnant aux mères l'impression d'un travail ininterrompu. En effet, à l'opposé du rapport au temps relâché, assimilable aux vacances, parfois exprimé pendant les premières semaines du confinement, le



discours des mères se teinte progressivement de références aux fortes cadences dans les différentes activités qu'elles doivent réaliser au « bon moment » (Bessin, 2014).

## Un travail qui ne s'arrête jamais pour les mères

- 17 Cette centration sur le bien-être enfantin a suscité une mobilisation maternelle, particulièrement chronophage, dans la mesure où les femmes se sont efforcées de passer autant de temps que possible « disponibles » (c'est-à-dire en interaction) avec eux et d'assurer la supervision du travail scolaire (le cas échéant). Cette volonté de donner la priorité aux enfants induit une augmentation du travail parental, contenue dans un accroissement plus large du travail reproductif.

### « Tu as l'impression de faire que ça » : l'augmentation du travail ménager et parental

- 18 Pendant le confinement, le travail ménager est démultiplié par la présence de tous les membres de la famille au domicile, notamment en ce qui concerne les repas, donnant l'impression à certaines mères de consacrer leurs journées au travail domestique :

Déjà, on est quatre à manger à chaque repas. Baptiste, il lui faut l'entrée, le plat, le dessert, alors que moi, je mangerais une salade et puis un yaourt. [...] Baptiste, il a besoin de manger, donc voilà. Donc, il faut préparer les repas. On n'aime pas manger cinq fois la même chose à la suite, donc j'essaie de faire des quantités [adaptées]. Donc tous les jours, tous les jours, il y a de la cuisine, tous les jours, il y a un peu de ménage. La maison n'a jamais été si propre, mais elle s'est jamais salie aussi vite, parce qu'en fait, on est tous là. [...] Après j'aère tous les jours, [...] dans la cuisine, je passe un petit coup d'aspirateur tous les jours parce qu'on a mangé, puisqu'on est là, [...] la cuisine et le salon, les toilettes tous les jours, voilà, mais c'est tout, après je suis pas non plus... C'est que t'as l'impression de faire que ça en fait, comme tu fais rien d'autre. (Coralie)

- 19 De plus, certaines activités ménagères se sont avérées plus chronophages que d'ordinaire. Les courses en particulier (souvent prises en charge par les pères) ont pris une importance accrue pendant la période du confinement :

Je me suis dévoué, j'avoue, pour le confinement. Je me dévoue pour le faire parce que c'est plus dur de faire les courses pendant le confinement. Déjà c'est plus anxiogène et puis surtout maintenant, on minimise nos courses, c'est-à-dire qu'on fait vraiment de grosses courses pour 1 semaine, 10 jours. [Enquêtrice : En quoi vous trouvez que c'est anxiogène de faire les courses ?] Vous savez, comme les mesures de se tenir à distance avec les gens, minimum 1 mètre, 1,50 mètre, quand on croise les gens, ce n'est pas évident. Faire de grosses courses, on veut s'assurer aussi que le virus ne se propage pas non plus sur les articles de courses, donc forcément quand je rentre, on nettoie tout, on range tout minutieusement. Il faut se donner du temps pour faire ça. Je me dévoue parce que je sais que je suis assez consciencieux et assez soigneux pour pouvoir faire les choses bien, bien se laver les mains, bien nettoyer les articles un à un, prendre sa douche juste après, des choses comme ça. (Damien, monteur dans l'audiovisuel au chômage, en couple avec Fabienne)

- 20 Le confinement représente donc une augmentation du travail ménager, mais aussi parental, puisqu'il faut surveiller et occuper les enfants les plus jeunes et superviser le travail scolaire des plus âgés :



On peut pas mettre un bébé d'un an dans un parc et le laisser hurler à côté de soi, et c'est pareil pour un enfant de 4 ans, on peut pas juste lui donner des coloriages à faire et il reste tranquille à côté, ça marche pas. [...] Je suis vraiment off le matin et je m'occupe d'eux à 100 %, je ne regarde pas ni mon téléphone ni mon



ordinateur, parce que sinon je pense que c'est vraiment compliqué, alors que mon mari, il a tendance à un peu regarder... il a toujours son ordinateur sur notre comptoir, donc il checke un peu ses mails et tout et en fait on stresse parce qu'on voit les mails arriver et on ne peut pas répondre, et en même temps les petits s'en rendent compte et sont d'autant plus turbulents quand on n'est pas à 100 % avec eux. [...] [Notre cadet, il faut le surveiller] pour être sûrs qu'il ne boive pas l'eau de toilette ou qu'il n'aille pas boire le shampoing dans la salle de bains. (Julia, cadre en télétravail, conjoint cadre en télétravail, deux fils de 1 et 5 ans)

- 21 Cette augmentation du travail parental n'est cependant pas seulement le résultat de la plus longue co-présence entre parents et enfants au domicile ou de la transformation du travail scolaire dans le contexte de l'école en distanciel. Elle tient aussi à la crainte de l'ennui enfantin, perçu comme un risque d'autant plus grand que les activités à l'extérieur du domicile ne sont pas accessibles et que « *les journées se ressemblent* » (Myriam). Il s'agit notamment de protéger les enfants d'une exposition jugée excessive aux écrans-loisirs (dessins animés, films, jeux vidéo) :

J'essaie d'éveiller les filles, je veux pas qu'elles deviennent un de ces enfants qui regardent des dessins animés à longueur de journée et parfois la tentation est grande, surtout en période de confinement, [elles seraient] très contentes, que je les colle deux heures à regarder un truc, [...] pendant ce temps-là je pourrais faire plein de choses, mais bon j'ai pas envie de ça, donc forcément ça mobilise de l'énergie de leur proposer des activités, [...] [mais] c'est du temps où elles s'ennuient pas et où elles regardent pas un dessin animé. (Bernadette)

- 22 Ce discours est partagé par l'ensemble des mères indépendamment de leur appartenance sociale, même si l'ensemble des enquêté·e-s déclarent que leurs enfants ont passé plus de temps devant les écrans pendant le confinement (augmentation souvent plus importante dans les classes populaires).
- 23 L'augmentation du travail parental tient donc non seulement au temps accru que les enfants passent au domicile, mais aussi à la volonté des mères de contrôler les activités des enfants, en évitant que ces dernier·e-s ne consacrent trop de temps à des activités jugées mauvaises (comme le visionnage d'écrans) ou au contraire trop peu de temps à des activités importantes comme la scolarité. Ce contrôle du temps des enfants demande que les mères se rendent disponibles pour surveiller et accompagner les activités enfantines, tout en veillant au bon fonctionnement de la maisonnée.

## **« Les premiers jours, on essayait de bosser d'une main, s'occuper des enfants de l'autre main » : un travail temporel d'ajustement permanent**

- 24 Dans toutes les familles interrogées, l'annonce du confinement a constitué un choc et ses conséquences ont nécessité des réorganisations précipitées des emplois du temps des parents afin d'y faire face. Or, si dans la plupart des cas un « rythme » s'est instauré après les deux premières semaines de confinement, l'organisation quotidienne et hebdomadaire fait souvent l'objet d'adaptations continues. Céline en constitue un exemple extrême :

Nous depuis le début du confinement, il n'y a pas une semaine où on est dans la même configuration au sein de la famille. Entre le chômage partiel, les congés payés, la garde d'enfants ou le télétravail, on n'a jamais été deux semaines consécutives dans la même configuration. Donc il faut tout revoir presque toutes les semaines en fait, aussi bien organiser le travail, gérer la vie de la maison, gérer l'école et puis gérer les temps libres. Donc on peut pas faire de copier-coller. Il faut toujours se réinventer et se réadapter. Aussi bien dans l'organisation du temps que dans l'espace. (Céline, employée en télétravail, conjoint ouvrier spécialisé en chômage partiel une semaine sur deux, deux enfants de 9 et 12 ans)



25 Cette (ré)organisation continue est particulièrement visible dans le cas des couples de cadres en télétravail, qui se coordonnent à la fois avec leurs partenaires de travail (afin d'être présent-e-s aux réunions) et avec leur conjoint-e afin d'assurer une alternance en termes de présence parentale auprès des enfants :

[Avec mon conjoint] on parle de nos emplois du temps, nos réunions, etc. le matin ou la veille au soir. Donc les réunions qu'on veut chacun avoir et ne pas rater, on se les donne et puis comme ça l'autre, il prend en charge les enfants pendant ce temps-là, vraiment à 100 %. Et le reste du temps où on a quand même envie de bosser, on négocie entre nous. Tu vois, là ce matin Arthur il avait du retard donc il m'a dit par exemple que de 10 à 12, il doit bosser. Et là moi, je dis : « je m'occupe pas des siestes. Je bosse jusqu'à 15 h 30. » Voilà. Donc on fait un petit peu à l'amiable. (Sophie, cadre en télétravail, conjoint cadre en télétravail, deux enfants de 1 et 3 ans)

26 Le dernier élément qui contribue à l'augmentation du travail reproductif réalisé par les familles pendant le confinement est l'incertitude concernant la suite des événements, qui constitue une charge mentale (Haicault, 1984) supplémentaire pour les parents. En effet, la période du printemps 2020 n'est pas homogène et les entretiens hebdomadaires en avril et en mai sont ponctués par les commentaires des dernières annonces gouvernementales concernant le « déconfinement progressif » :

[On se pose] tout un tas de questions autour des choix, remettre l'école sur la base du volontariat, qu'est-ce qu'on fait ? [...] Comment s'organiser, quelles sont les meilleures solutions pour les filles, pour notre petite, la nounou, un autre système ? [...] [Pour] l'école je me pose la question de la logistique : s'il faut lui donner à manger, s'il faut arriver échelonnés le matin, d'accord, arriver échelonnés ça veut dire jusqu'à quelle heure, à quelle heure il faudra aller la chercher le soir ? S'il faut que je l'amène à 9 h 30, ça veut dire que je suis au travail à 10 heures mais il faut que j'en reparte à 15 h 30 pour aller la récupérer... Finalement, ça va nous générer tout un tas de contraintes logistiques. [...] C'est vrai que maintenant se posent toutes les questions de l'organisation pour le mois de juin, comment ça va se passer vis-à-vis de l'employeur, vis-à-vis de l'école, vis-à-vis de la nounou, donc ça aussi ça mobilise pas mal d'énergie, pas forcément en temps... Le cerveau réfléchit quand même pas mal à toutes les hypothèses qui peuvent se présenter donc ça c'est aussi ce qui nous a pris pas mal de temps cette semaine avec mon mari, à réfléchir à tout ça et à voir comment on allait s'organiser. (Bernadette, entretiens réalisés le 1<sup>er</sup> et le 15 mai 2020)

27 Le travail d'organisation de la vie familiale ne peut donc être fixé de manière pérenne, puisque les parents doivent s'ajuster d'un jour à l'autre ou d'une période à l'autre en fonction de l'évolution de l'organisation de l'activité professionnelle, des sollicitations enfantines et des restrictions sanitaires, mais aussi pour rompre avec l'ennui lié à la répétition des activités et des menus.

28 Le confinement a été vécu par la majorité des mères interrogées comme un travail qui ne s'arrête jamais, le travail parental et ménager occupant la majeure partie des journées et devant être aménagé pour laisser du temps pour les activités professionnelles ou de formation, temps obtenu par une répartition du travail entre conjoint-e-s ou en rognant sur le temps physiologique. Face à cette augmentation du travail reproductif, les enquêté-e-s déclarent systématiquement que le père a été amené à en faire plus en matière de travail parental et domestique qu'il n'en faisait avant le confinement (sauf pour les couples où le père continue à travailler hors du domicile), mais aussi parfois à réaliser l'ampleur du travail reproductif effectué par leurs conjointes au quotidien. Cependant, cette implication masculine accrue ne remet pas en cause la « disponibilité permanente » féminine, dans la mesure où les mères ont été les orchestratrices de la vie familiale pendant le confinement, supervisant les activités des enfants et la réalisation des repas notamment. Réciproquement, vivre le confinement comme une période de « vacances » signifierait le privilège des pères de se déclarer indisponibles face aux demandes de *care*, ce qui leur permet des activités inscrites dans des durées plus continues.



# Mères à plein temps ?

29 L'articulation travail-famille repose traditionnellement sur les femmes (Paihlé, Solaz, 2010) : ces dernières sont plus susceptibles d'adapter leurs emplois aux contraintes liées aux enfants, de réaliser des tâches appartenant à la sphère privée sur leur lieu de travail (Bozon, 2009), d'assumer la « charge mentale » liée à l'organisation de la vie familiale et de prendre en charge la majorité des tâches domestiques et parentales (Champagne, Paihlé, Solaz, 2015). Si les pères en télétravail ou inoccupés ont passé plus de temps avec leurs enfants et ont assuré plus de tâches ménagères pendant le confinement qu'avant mars 2020, leur part de travail parental et domestique reste inférieure à celle des mères, qui absorbent l'essentiel de l'augmentation du travail reproductif de la période (Cayouette-Remblière, Lambert, 2021). À ce titre, le confinement n'a pas rééquilibré des responsabilités conjugales dans la sphère privée, mais a reconduit des inégalités antérieures car, quelles que soient la situation professionnelle des parents pendant cette période, et donc leur disponibilité temporelle supposée, la mère a continué à prendre en charge la majorité de la charge du travail reproductif (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2021).

30 Or, l'absorption de ce travail reproductif supplémentaire ne s'est pas faite sans difficulté pour les mères, prises par des « dévotions concurrentes » (Blair-Loy, 2009) entre famille et travail (pour celles dont l'activité professionnelle ou la formation a été maintenue pendant le confinement) et s'efforçant de mettre en place des pratiques parentales, scolaires et domestiques souvent chronophages. Cependant, en fonction de leurs conditions de vie et d'emploi pendant le confinement et des ressources détenues, les mères de notre échantillon ont réalisé des arbitrages différents entre sphère privée et sphère professionnelle, similaires à celles identifiées par María del Río Carral et Bernard Fusulier (2013) à propos des chercheur·euse·s postdoctorant·e·s. Dans cet article, les auteur·ice·s étudient les agencements spatio-temporels des chercheur·euse·s en fonction des agencements des espaces-temps de vie (relatifs à l'activité professionnelle et à la vie privée) et identifient trois logiques qui représentent des idéaux-types :

- la première est structurée autour d'une indistinction des espaces-temps de vie au quotidien, ce qui exprime une forme d'intégration des temps de vie, voire de confusion ;
- une deuxième différencie les espaces-temps en cherchant à les synchroniser, avec la mise en place de frontières relativement étanches ;
- une troisième traduit une difficulté d'organisation spatio-temporelle du fait que les différentes temporalités sont vécues sur un mode conflictuel, avec des tentatives d'ajustement des frontières (ibid.).

31 Dans notre enquête, ces trois logiques se présentent selon des termes différents, puisque c'est le temps parental qui structure le temps quotidien des mères plutôt que le temps professionnel.

## La logique d'intégration : un confinement consacré au temps parental

### *Vignette 1 : Maud*

Infirmière de formation, Maud a dû interrompre son activité professionnelle lors de la mutation de son conjoint en Arabie saoudite. Elle s'est depuis entièrement consacrée à la vie domestique et parentale, même après le retour de la famille en France. Cependant, plusieurs mois avant l'annonce du confinement, elle commence une activité de couture, qui l'occupe les deux jours par semaine pendant lesquels sa benjamine est à



la crèche. Elle vit en maison avec son mari Guillaume, chef opérateur dans une raffinerie, et leurs trois enfants (9, 6 et 3 ans). Elle prend en charge l'essentiel de la vie familiale (travail domestique, travail parental, entretien des relations avec la famille élargie, etc.) en plus de son activité d'autoentrepreneuse.

Maud se montre particulièrement attentive au temps passé en famille et l'entrée en confinement est pour le couple (sous l'impulsion de Maud) l'occasion d'amender la vie familiale : des travaux d'aménagement sont mis en place, les écrans remisés et les injonctions à passer du temps en couple ou en famille pour jouer ou discuter sont nombreuses.

Guillaume continue à travailler pendant le confinement, partiellement sur site au début, puis complètement à distance. Maud quant à elle abandonne ses activités de couture au début du confinement, mais les reprend à mesure que les commandes de masques en tissu affluent. Début mai, elle travaille environ 18 heures par semaine à la couture, pendant le « temps calme » des enfants ou lorsqu'ils dorment.

Maud s'inquiète du suivi scolaire de ses enfants, craignant le retour des « problèmes » scolaires de son aîné et que sa cadette en classe de CP ne prenne pas le pli scolaire. Elle souhaite appliquer les consignes des instituteur·ice·s avec rigueur et prévoit de longues périodes quotidiennes dédiées à l'école, reportant aux jours suivants toute activité scolaire prescrite non réalisée. La routine qui s'installe, et l'accentuation des tâches domestiques qu'elle réalise, devient de plus en plus pesante à mesure du confinement, même si elle valorise la plus forte implication parentale de Guillaume : initialement peu présent dans la vie quotidienne, il a pris en charge une partie du travail scolaire des enfants.

32 Dans la *logique d'intégration*, la temporalité parentale est le fil directeur de l'ensemble des temporalités de la mère. Dans cette logique, présente notamment chez les mères de classes populaires de notre corpus, les responsabilités liées à la sphère professionnelle (pour celles qui en ont) sont mises au second plan et se glissent dans les interstices de la journée parentale.

33 Le temps consacré aux enfants est perçu comme d'autant plus important que les mères craignent un décrochage scolaire et un temps de loisirs excessivement consacré aux écrans. Les journées sont marquées par de longues plages horaires dédiées au travail scolaire, y compris pour celles qui se sentent peu aptes à assurer l'école à la maison, comme Allison (assistante maternelle au chômage, conjoint chauffeur poids lourd au chômage, trois enfants de 8, 15 et 18 ans) qui explique qu'elle n'est « *pas maîtresse* ». Les mères consacrent également un temps important au travail domestique, dont elles sont les principales responsables dans leur couple.

34 Le confinement est souvent l'occasion d'un investissement paternel supérieur dans le travail reproductif, notamment en matière de courses, dûment valorisé par les mères interrogées. Cependant, les conjoints paraissent peu présents y compris pendant le confinement, soit du fait d'un maintien d'activité « sur site », soit parce qu'ils se déclarent « incompetents » en matière domestique ou scolaire. Ces mères se trouvent donc fréquemment dans une forme de « monoparentalité éducative » (Blöss, 2016). Or, ces femmes sont faiblement armées pour faire face à l'exercice d'une maternité à plein temps et confinée, du fait de leur manque de familiarité avec les savoirs scolaires, à laquelle s'ajoutent les difficultés de s'occuper d'une fratrie nombreuse et/ou pour certaines les fatigues de la grossesse. Beaucoup décrivent une dégradation de l'ambiance familiale au fil des semaines confinées.

## La logique de conciliation : un confinement apaisé



### Vignette 2 : Audrey

Après un emploi dans le domaine militaire (une « vocation »), Audrey se tourne vers la banque afin de tendre à une vie familiale « plus équilibrée », où elle obtient un poste de manager qu'elle quitte à l'arrivée de son premier enfant. Cette étape la conduit progressivement à atténuer la place de son activité professionnelle dans son quotidien : elle travaille aujourd'hui à 80 %, dans un domaine qui la contraint moins à la réactivité sur son lieu de travail. Cette recherche d'une vie familiale satisfaisante explique également le choix de vivre à distance de Paris (où elle et son mari travaillent) pour une maison avec jardin dans l'Essonne. Le travail domestique est réparti (son conjoint prend en charge leurs deux fils de 3 et 5 ans le soir et fait les courses) et le ménage est externalisé. Leur vie ordinaire est présentée comme calme et centrée sur la cellule familiale.

Pendant le confinement, Audrey apprécie de s'occuper davantage des enfants. Elle valorise le télétravail qui lui permet en quelque sorte de remettre le travail à sa place, même si ce dernier n'est pas absent pendant le confinement. Son mari quant à lui se rend sur son lieu de travail trois jours par semaine (jusqu'à mi-avril), puis tous les matins.

Les journées de la semaine suivent une structure similaire : Audrey commence à travailler à 6 heures, avant de s'arrêter au lever des enfants pour petit-déjeuner avec le reste de la famille. Sa matinée est consacrée aux activités scolaires des enfants, temps pendant lequel elle ne travaille pas en dehors de « micro-tâches » comme la rédaction d'un mail. Après le déjeuner, elle « utilise les écrans » pour occuper ses enfants pendant qu'elle travaille avant de les « envoyer jouer dehors ». Son implication professionnelle est cependant soumise aux sollicitations enfantines et elle coupe parfois le son de son micro d'ordinateur en réunion pour pouvoir s'occuper de ses enfants en même temps. Son conjoint prend le relais du travail parental lorsqu'il ne travaille pas.

Le week-end, la famille réalise diverses activités ludiques ou pédagogiques comme du scrapbooking, de la pâtisserie ou des jeux de société. Audrey possède d'ailleurs beaucoup de matériel pour proposer des activités aux enfants, qu'elle mettait en place les mercredis où elle les gardait avant le confinement.

Le travail domestique est réparti entre conjoint·e-s, dans la continuité de l'organisation pré-confinement : Audrey se charge du ménage et du repas du midi, son mari des courses et du repas du soir.

35 Dans la *logique de conciliation*, minoritaire au sein de notre corpus d'enquête, si l'exigence d'un investissement exclusif dans la famille est en concurrence avec une activité professionnelle (ou de formation) maintenue en distanciel, l'articulation entre les deux n'est pas vécue comme conflictuelle, dans la mesure où ces enquêtées ont la main sur leur rythme de travail professionnel et bénéficient d'une forte autonomie dans sa réalisation pendant le confinement. Temps professionnel et temps parental se succèdent et se superposent dans la journée, le premier étant soumis au second. Cette conciliation apparemment sans heurt tient également à la forte implication de leurs conjoints dans le travail ménager et parental (bien que les mères en gèrent l'orchestration), d'autant qu'ils sont souvent présents au domicile pendant le confinement et ont une charge de travail allégée.

36 Ces mères appartiennent à des familles où le temps familial et le domicile font l'objet d'un investissement particulier, comme le manifestent le recours au temps partiel et l'importance accordée au fait d'habiter dans une maison avec jardin, loin de la région parisienne. Fortement attachées au suivi des enfants, les mères n'investissent pas pour autant le temps parental d'activités pédagogiques extrascolaires et leurs attentes envers leurs enfants sont modestes. Le confinement est décrit comme un moment de se retrouver en famille, dans un rythme de vie apaisé.



# La logique du conflit : le confinement comme « tunnel sans sortie »

## Vignette 3 : Sophie

Ingénieur-e-s pour une grande entreprise de cosmétiques, Sophie et Arthur vivent dans un pavillon en banlieue parisienne avec leurs deux enfants de 1 et 3 ans. Après l'arrivée du dernier enfant, Sophie s'est reconvertie dans le contrôle de gestion en mobilité interne, pour avoir un métier moins soumis aux client-e-s et aux fournisseur-euse-s, et donc une plus grande marge de manœuvre dans son travail. Chaque parent télétravaille une journée par semaine, journée également consacrée au travail domestique. Ils bénéficient de l'aide de la mère d'Arthur pour le « ménage de fond » une fois par mois. Attachée à la norme d'égalité au sein du couple, Sophie regrette d'assurer l'orchestration de la vie de famille.

Le confinement déstabilise leur organisation sous la pression d'un télétravail professionnel intensif et d'une augmentation des charges familiales, principalement pour Sophie. En tant que contrôleur-euse de gestion, elle doit produire des scénarios en suivant les incertitudes liées à la pandémie. Elle voit progressivement sa charge de travail et les exigences de ses supérieurs s'accroître. Pour Arthur, la situation est moins tendue car il travaille dans un secteur dont l'activité est partiellement mise en arrêt par le confinement. Bien que le couple se soit réparti également les heures de travail parental, Sophie s'occupe davantage des enfants, notamment parce qu'elle est interrompue par eux quand c'est « son tour » de travailler. Elle décrit ses journées comme très cadencées et fatigantes.

Le planning journalier est découpé en plages horaires de deux heures environ, pendant lesquelles un des parents assure le travail domestique et parental dans le salon ou dans le jardin pendant que l'autre travaille dans la chambre d'ami-e-s. Il n'y a pas de créneau consacré au travail scolaire, car le mail de suggestions envoyées par l'école en début de confinement, jugées superficielles par Sophie, a été supprimé après qu'elle l'ait parcouru.

Les tâches ménagères continuent à être réparties entre conjoint-e-s comme avant le confinement, certaines devenant pour Sophie un moment de repos. Passer l'aspirateur pendant que son conjoint s'occupe des enfants lui permet par exemple de « faire quelque chose sans avoir des enfants entre mes jambes » et d'écouter de la musique.

Le confinement est décrit d'emblée comme une période éprouvante, la fatigue s'amplifiant progressivement de semaine en semaine.

37 Dans la *logique du conflit*, l'engagement professionnel et l'engagement familial sont appréhendés comme inconciliables. Elle se retrouve chez des mères cadres du secteur privé, dont la charge de travail professionnel n'a pas diminué, et dont la présence des enfants constitue un travail qui se superpose à l'activité professionnelle.

38 Bien que les parents des couples concernés (bi-actifs et en télétravail) se répartissent des créneaux pour travailler et s'occuper des enfants à tour de rôle (répartition temporelle qui se double souvent du marquage d'une pièce à l'écart comme consacrée au télétravail), ces deux temps s'interpénètrent, au détriment de leur « qualité ». En effet, ces mères ont le sentiment de ne pas être efficaces dans leur travail ni d'être là pour leurs enfants, ce qui est source de tensions et de culpabilité, d'autant qu'elles sont inquiètes de ne pas offrir « le meilleur confinement » (Julia) à leurs enfants.

39 Elles assurent un travail reproductif supplémentaire par rapport aux pères, notamment relativement aux enfants (prise en charge du suivi scolaire et/ou recherche d'activités pédagogiques), mais aussi au travail ménager (anticipation des repas). Si



elles reconnaissent l'implication de leurs conjoints dans les tâches quotidiennes, elles regrettent souvent à demi-mot qu'ils n'en fassent pas plus.

- 40 Quelle que soit la logique dans laquelle elles s'inscrivent, toutes les mères de notre corpus réalisent au quotidien un travail temporel et émotionnel afin de se rendre disponibles pour les enfants pendant le confinement. Cependant, ce travail est d'autant plus facile à réaliser que les exigences de la sphère professionnelle sont peu élevées pendant le confinement, que le père participe à la réalisation du travail reproductif, mais aussi que les normes de parentalité intériorisées concernant la « rentabilisation » du temps enfantin sont faibles. À ce titre, un « confinement réussi », à l'échelle de notre échantillon, ne consiste pas en la capacité des enquêtées à avoir maintenu leur engagement à la fois dans la sphère privée et dans la sphère professionnelle, à avoir « trouvé le temps » de réaliser des activités auparavant laissées en suspens faute de temps, ni à avoir négocié une répartition équilibrée du travail reproductif entre conjoint·e·s. Ce sont les enquêtées valorisant le temps familial et le domicile comme un refuge avant le confinement qui ont été les plus à même de tirer parti de cette période exceptionnelle.

## Conclusion

- 41 Le confinement du printemps 2020 a marqué une rupture dans le quotidien des familles par l'enchevêtrement des temps et des activités au sein du domicile. Il s'est révélé particulièrement difficile pour les parents de jeunes enfants, ayant à gérer le temps de ces derniers en plus du leur, sans possibilité de recourir aux relais habituels. Or, si tou-te-s ont dû composer avec la culture temporelle du confinement, valorisant le temps familial, et avec l'augmentation du travail reproductif, cette contrainte de se rendre disponible pour les enfants s'est révélée particulièrement pesante pour les mères, pour qui l'injonction à la disponibilité envers le foyer est plus forte. La période est pensée comme particulièrement déstabilisante pour les enfants et le repli sur le domicile est censé être protecteur face au virus. Or, cette exigence de disponibilité familiale ne s'est pas substituée à celle de disponibilité au travail mais s'y est ajoutée, en particulier pour les mères cadres dans le secteur privé.
- 42 Cependant, « être sollicitée du matin au soir » prend des significations différentes en fonction des mères enquêtées. Les mères s'inscrivant dans la logique d'intégration sont souvent les principales responsables des enfants et des tâches ménagères, les pères se tenant en retrait dans la sphère privée. Elles sont donc les destinataires désignées des demandes de *care*, ce qui les conduit à une forme « d'oubli de soi » (Loffeier, 2015). Les mères dans la logique de conciliation valorisent ces sollicitations émanant des enfants, comme les signes de « bonne santé » de la relation mère-enfant, et apprécient de pouvoir adapter leur activité professionnelle pour pouvoir y répondre. Pour les mères qui entrent dans la logique du conflit, les requêtes proviennent autant de la sphère privée que de la sphère professionnelle, obligeant les femmes à « en rabattre » dans l'exécution de leur travail dans ces deux sphères (Clément, Hamelin, Paillet *et al.*, 2019).

---

## Bibliographie

ALON T. M., DOEPKE M., OLMSTEAD-RUMSEY J., TERTILT M., 2020. *The impact of Covid-19 on gender equality*, Cambridge MA, National Bureau of Economic Research.

ANDREW A., CATTAN S., COSTA DIAS M., FARQUHARSON C., KRAFTMAN L., KRUTIKOVA S., PHIMISTER A., SEVILLA A., 2020. "How are mothers and fathers balancing work and family under lockdown", *Institute for Fiscal Studies*. URL : <https://ifs.org.uk/publications/14860>.

BAJOS N., WARSZAWSKI J., PAILHÉ A., COUNIL E., JUSOT F., SPIRE A., MARTIN C., MEYER L., SIREYJOL A., FRANCK J.-E., LYDIE N., 2020. « Les inégalités sociales au temps du Covid-19 », *Questions de santé publique* 40, Institut pour la recherche en santé publique.

DOI : 10.1051/qsp/2020040



BEAUD S., 2013. *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.

BESSIN M., GAUDART C., 2009. « Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? », *Temporalités* 9. URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/979>  
DOI : 10.4000/temporalites.979

BESSIN M., 2014. « Présences sociales : une approche phénoménologique des temporalités sexuées du care », *Temporalités* 20. URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/2944>  
DOI : 10.4000/temporalites.2944

BLAIR-LOY M., 2009. *Competing Devotions: Career and Family among Women Executives*, Cambridge MA, Harvard University Press.

BLOCH F., BUISSON M., 1999. « La disponibilité à l'enfant : le don et la norme », *Revue des politiques sociales et familiales* 57-58(1), p. 17-29.  
DOI : 10.3406/caf.1999.1859

BLÖSS T., 2016. « Devoirs maternels. Reproduction sociale et politique des inégalités sexuées », *Actes de la recherche en sciences sociales* 4(214), p. 46-65.

BOZON M., 2009. « Comment le travail empiète et la famille déborde : différences sociales dans l'arrangement des sexes », in Pailhé A., Solaz A. (dir.), *Entre famille et travail, des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte, p. 39-54.  
DOI : 10.3917/dec.pailh.2009.01.0029

COLLECTIF D'ANALYSE DES FAMILLES EN CONFINÈMENT (CAFC), 2021. *Familles confinées. Le cours anormal des choses*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.

CANNITO M., SCAVARDA A., 2020. « Childcare and remote work during the Covid-19 pandemic. Ideal worker model, parenthood and gender inequalities in Italy », *Italian Sociological Review* 10, p. 801-820.

CARRAL M. DEL R., FUSULIER B., 2013. « Jeunes chercheurs face aux exigences de disponibilité temporelle. Quelles logiques d'agencement entre la vie professionnelle et la vie privée ? », *Temporalités* 18. URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/2614>

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., LAMBERT A. (dir.), 2021. *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Ined, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours ».

CHABAUD-RYCHTER D., FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., SONTTHONNAX F., 1985. *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens.

CHAMPAGNE C., PAILHÉ A., SOLAZ A., 2015. « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et statistique* 478-480, p. 209-242.  
DOI : 10.3406/estat.2015.10563

CHARLAP C., GROSSETTI M., 2021. « Femmes et hommes égaux face aux contraintes du confinement ? », in Mariot N., Merckle P., Perdoncin A. (dir.), *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Carrefours des idées », p. 125-131.

CHAUFFAUT D., DAUPHIN S., 2012. « Normes de parentalités : production et réception », *Revue des politiques sociales et familiales*, 1(108), p. 108-115.

CLÉMENT C., HAMELIN C., PAILLET A., PÉLAGE A., SAMUEL O., SCHÜTZ G., 2019. « "En rabattre" à l'arrivée du deuxième enfant : enquête sur les normes et les pratiques éducatives de parents diplômés », *Revue française des affaires sociales* 4, p. 25-48.

COLLECTIF, 1984. *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

DAMHUIS L., 2017. *Ce que maîtriser son temps veut dire : comprendre l'idée sociale de compétence temporelle*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Louvain, Université catholique de Louvain.

DAMSHOLT T., 2020. "Times of Corona: investigating the temporalities of everyday life during lockdown", *Ethnologia Europaea* 50(2), p. 137-155.

DARMON M., DULONG D., FAVIER E., 2019. « Temps et pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales* 1, p. 6-15.  
DOI : 10.3917/arss.226.0006

DEMAZIÈRE D., ZUNE M., 2019. « Temps de la recherche d'emploi et expérience du chômage. Prescription, disponibilité, encombrement, ritualisation », *Temporalités* 29. URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/6249>

FLAHERTY M.G., 2011. *The Textures of Time: Agency and Temporal Experience*, Philadelphie, Temple University Press.

FUSULIER B., LALOY D., SANCHEZ É., 2009. « Être au service et articuler travail/famille », *Informations sociales* 4, p. 22-30.





GASPARINI G., 1988. « Le temps et le pouvoir : quelques jalons pour une perspective humaniste sur le temps », *Social Science Information* 4(27), p. 623-645.

DOI : 10.1177/053901888027004007

GLAUDE M., SINGLY F. DE, 1986. « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Économie et Statistique* 1(187), p. 3-30.

DOI : 10.3406/estat.1986.2447

GROSSIN W., 1996. *Pour une science des temps : introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octarès.

HACHET B., 2018. « Le travail du temps dans les familles contemporaines », *Enfances, Familles, Générations* 29. URL : <https://journals.openedition.org/efg/1792>

HAICAULT M., 1984. « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, Association pour le développement de la sociologie du travail 26, Travail des femmes et famille (3), p. 268-277.

DOI : 10.3406/sotra.1984.2072

HALBWACHS M., 1947. « La mémoire collective et le temps », *Cahiers internationaux de sociologie* 2, p. 3-31.

HAUTE T., 2020. « En temps de crise, des salariés très inégaux face au travail », *Éclairages* 17.

HAYS S., 1996. *The Cultural Contradictions of Motherhood*, Londres, Yale University Press.

HJÁLMSDÓTTIR A., BJARNADÓTTIR V.S., 2021. "I have turned into a foreman here at home": families and work-life balance in times of Covid-19 in a gender equality paradise", *Gender, Work & Organization* 28(1), p. 268-283.

DOI : 10.1111/gwao.12552

HOCHSCHILD A.R., 2017. *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*, Paris, La Découverte.

IZA M.L., 2009. « Le temps donné dans le travail domestique et de care », *Multitudes* 2, p. 106-112.

JARTY J., 2009. « Les usages de la flexibilité temporelle chez les enseignantes du secondaire », *Temporalités* 9. URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/1057>

DOI : 10.4000/temporalites.1057

LA VALLE N., 2009. « Normalité temporelle, normalité familiale : le temps, préoccupation et matière premières du care parental », in Felix C., Tardif J. (dir.), *Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance, Actes du colloque international*, 4 et 5 juin 2009.

LAMBERT A., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., GUÉRAUT É., LE ROUX G., BONVALET C., GIRARD V., LANGLOIS L., 2020. « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de Covid-19 a changé pour les Français », *Population & Sociétés* 7(579), p. 1-4.

DOI : 10.3917/popsoc.579.0001

LEE E., BRISTOW J., FAIRCLOTH C., MACVARISH J., 2014. *Parenting Culture Studies*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan/Springer.

DOI : 10.1057/9781137304612

LESNARD L., 2009. *La famille désarticulée : les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, Paris, Presses universitaires de France.

DOI : 10.3917/puf.lesna.2009.01

LOFFEIER I., 2015. « La "norme de sollicitude" jusqu'à l'oubli de soi dans la prise en charge des résidents de maison de retraite », *SociologieS*. URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/5002>

DOI : 10.4000/sociologies.5002

MANZO L.K.C., MINELLO A., 2020. "Mothers, childcare duties, and remote working under Covid-19 lockdown in Italy: cultivating communities of care", *Dialogues in human geography* 10(2), p. 120-123.

MARTIN C., 2014. « Être un bon parent » : une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique.

MEDVED C.E., 2004. "The everyday accomplishment of work and family: exploring practical actions in daily routines", *Communication Studies* 55(1), p. 128-145.

DOI : 10.1080/10510970409388609

MODAK M., PALAZZO C., 2002. *Les pères se mettent en quatre ! Responsabilités quotidiennes et modèles de paternité*, Lausanne, Publications universitaires romandes, EESP (Cahiers de l'EESP).

PAILHÉ A., SOLAZ A., 2010. « Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ? », *Travail, Genre et Sociétés* 2, p. 29-46.



PONSIN A., 2018. « Apprendre l'usage du temps dans les familles cadres : une enquête en immersion », *Enfances, Familles, Générations* 29. URL :

<https://journals.openedition.org/efg/2221>  
DOI : 10.7202/1051494ar

RAMOS E., KERTUDO P., 2014. « La réception des normes par les parents : le cas de l'adoption », *Revue des politiques sociales et familiales* 1(118), p. 45-54.  
DOI : 10.3406/caf.2014.3049

SAFI M., COULANGEON P., FERRAGINA E., GODECHOT O., HELMEID E., PAULY S., RECCHI E., SAUGER N., SCHRADIE J., TITTEL K., ZOLA A., 2020. « La France confinée. Anciennes et nouvelles inégalités », in Lazar M., Plantin G., Ragot X. (dir.), *Le monde d'aujourd'hui*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 95-116.

SINGLY F. DE, [1996] 2016. *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Armand Colin.

THOMPSON E.P., 1967. "Time, work-discipline, and industrial capitalism", *The Past and Present Society* 38, p. 56-97.  
DOI : 10.1093/past/38.1.56

---

## Notes

1 Dans cet article, nous nous concentrerons sur les familles composées de parents hétérosexuels en couple et vivant avec des enfants mineurs. L'analyse portera principalement sur les temps professionnels (ou liés à la sphère professionnelle), les temps liés aux parentalités, les temps domestiques et de loisirs, laissant de côté d'autres temps relatifs par exemple au soin de proches adultes vulnérables ou à l'engagement associatif ou militant.

2 L'expression « travail productif » désigne le travail effectué dans le cadre de la sphère professionnelle, les biens et les services produits dans le but d'être échangés, tandis que celle de « travail reproductif » renvoie au travail effectué au sein de la cellule familiale et à destination de ses membres (Collectif, 1984).

3 « On entend par culture temporelle un ensemble de conceptions et de représentations du temps partagées par tous, y compris les orientations à l'égard du passé-présent-futur ; les expériences et pratiques typiques de la temporalité réalisées par les acteurs (les pratiques et les représentations) ; c'est ainsi que les modèles culturels du temps sont porteurs de systèmes symboliques normatifs et de valeurs » (Gasparini, 1988, cité par Damhuis, 2017, p. 122).

4 89,4 % des parents vivant en couple avec enfant(s) et ayant un emploi avant le confinement du printemps 2020 ont continué à travailler pendant cette période (Bajos, Warszawski, Pailhé *et al.*, 2020) et 48% des femmes en télétravail vivent avec un ou plusieurs enfants au moment du confinement (contre 37% des hommes) (Lambert, Cayouette-Remblière, Guéraud *et al.*, 2020).

5 Ce collectif est constitué des personnes suivantes : Pascal Barbier, Myriam Chatot, Bernard Fusulier, Julie Landour, Marianne Le Gagneur, Alexandra Piesen, Sebastián Pizarro Erazo, Bertrand Reau, Valerya Viera Giraldo.

---

## Pour citer cet article

### Référence électronique

Myriam Chatot, Alexandra Piesen et Valerya Viera Giraldo, « « Je suis sollicitée du matin au soir » : l'articulation travail-famille pendant le confinement du printemps 2020 », *Temporalités* [En ligne], 34-35 | 2021, mis en ligne le 16 mars 2022, consulté le 28 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/9014> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.9014>

---

## Auteurs

### Myriam Chatot

Irisso, Université Paris Dauphine – PSL, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16  
[Myriam.chatot@ehess.fr](mailto:Myriam.chatot@ehess.fr)

### Alexandra Piesen

Chercheure associée au Cerlis – 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, CERLIS, Université de Paris  
[alexandra.piesen@gmail.com](mailto:alexandra.piesen@gmail.com)

### Valerya Viera Giraldo

LISE-Cnam-Ceet, Laboratoire LISE 1LAB40, 2, rue Conté, 75003 Paris  
[valeryavierag@gmail.com](mailto:valeryavierag@gmail.com)



---

## *Droits d'auteur*



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0  
International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

